

REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE TAURINYA

L'an deux mille dix-sept et le dix-huit juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué le 13/07/2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur, Maire.

La séance a été publique.

PRESENTS : ESTELA Alain, LOMBARD Joël, GARNIER Yves, COURMONT Lionel HUDSON Ghislaine, CASTELLA Laurent, PONS Nathalie,

ABSENTS : THIEM Salischa, RIJCKEN Mendy, FENECH Antoine procuration à HUDSON Ghislaine,

Madame HUDSON Ghislaine a été élu secrétaire.

Pratique du camping et stationnement de caravanes

Monsieur le maire rappelle au conseil les différentes discussions sur le stationnement des caravanes et autres engins similaires.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité le conseil municipal **décide** que la pratique du camping ainsi que le stationnement des caravanes, autocaravanes et autres résidences mobile de loisirs sont interdits en dehors des terrains autorisés à cet effet, sur la territoire de la commune de Taurinya qu'elle qu'en soit la durée à l'exception de la parcelle A1972 où il est autorisé pour une période inférieure à 48 heures.

Travaux supplémentaires pour la rénovation de la toiture école/mairie

Les finitions de la toiture après la pose des panneaux photovoltaïques, qui à l'origine devaient être à la charge de Conflent Energie, reviennent à la commune.

Il s'en suit la proposition d'un devis complémentaire d'un montant de 13 923.58 € TTC présenté à la commune par l'entreprise Lorente choisie pour les travaux de rénovation de la toiture de l'école et de la mairie qui viendra s'ajouter aux dépenses déjà engagées.

Au regard des différents solutions proposés, le conseil municipal à l'unanimité **accepte** ce devis d'un montant de 13 923.58 € TTC et **autorise** monsieur le maire à signer tout document se rapportant à cette dépense.

Décision budgétaire modificative en investissement

Monsieur le maire indique qu'il est nécessaire de prévoir une modification du budget afin de pouvoir comptabiliser la dépense supplémentaire de la rénovation de la toiture mairie/école.

Le conseil municipal à l'unanimité **décide de prélever** la somme de 12000 € sur des opérations d'équipement prévues au budget, les travaux concernés par ces opérations seront reportés en 2018 et **vote** la modification budgétaire résumée dans le tableau ci-dessous.

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvementés par la DM	73 100.00 €	-12 000.00 €	12 000.00 €	73 100.00 €
21 Immobilisations corporelles	46 000.00 €	0.00 €	12 000.00 €	58 000.00 €
2131/21	46 000.00 €	0.00 €	12 000.00 €	58 000.00 €
23 Immobilisations en cours	13 550.00 €	-12 000.00 €	0.00 €	1 550.00 €
231/23 65	9 642.00 €	-9 642.00 €	0.00 €	0.00 €
231/23 93	3 908.00 €	-2 358.00 €	0.00 €	1 550.00 €

Validation du compte-rendu de la Conférence Intercommunale des Maires du 16/06/2017

Monsieur le maire présente au conseil le compte rendu de la conférence intercommunale des maires du 16 juin 2017.

Le conseil municipal, **valide** à l'unanimité ce compte rendu

Demande retrait commune de Taurinya du syndicat intercommunal de télévision du Conflent

Vu le rapport d'audit du « syndicat intercommunal de télévision du Conflent » communiqué à monsieur le maire par messieurs le préfet et le directeur départemental des finances publiques ;

Monsieur le maire propose à l'assemblée de se prononcer pour le retrait de la commune de Taurinya du SITC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et considérant les éléments présentés et les motifs évoqués **décide le retrait** de la commune de Taurinya du « syndicat intercommunal de télévision du Conflent » et **autorise** monsieur le maire ou son 1er Adjoint à signer toute pièce permettant de mener à bien cette opération.

Questions diverses

Néant

Rien ne restant à l'ordre du jour, monsieur le maire déclare la session close.
Délibéré en séance, les jour et an susdits.

La séance est levée à 19h30

Le Maire

Les Conseillers municipaux

Alain ESTELA	
Joël LOMBARD	
Antoine FENECH	<i>GH</i>
Nathalie PONS	
Ghislaine HUDSON	
Lionel COURMONT	
Yves GARNIER	
Salischa THIEM	<i>absente</i>
Laurent CASTELLA	
Mendy RIJCKEN	<i>absente</i>